

# CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2015

## Compte-rendu sommaire

---

L'an deux mil quinze, le seize novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

### Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – Mme N. GILLES – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – Mme D. LABORDE – M. M. HAMDANI – M. R. TCHIKAYA – Mme KD. MAKOUTA – M. J. HOARAU – M. P. SAINSARD – Mme C. BARTHES – M. J. SAMINGO – Mme I. JUMARIE.

### Absents représentés

Mme F. SAVY par M. B. BAILLY – Mme LA. MOLLARD-CADIX par M. G. GEOFFROY – Mme M. GOTIN par M. J. SAMINGO.

Monsieur Dominique VIGNEULLE a été élu secrétaire de séance.

---

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- PROCEDE à la nouvelle désignation des membres de la commission consultative des échanges internationaux.
- APPROUVE la constitution d'une commission du marché communal
- ELARGIT la délégation accordée au Maire au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE l'adhésion de la commune à un contrat collectif standard auprès de la SMACL visant à offrir aux agents de la commune une protection sociale complémentaire – Volet prévoyance.
- FIXE le montant des cotisations des agents et des retraités de la commune auprès du CNAS.
- MODIFIE les modalités et conditions de prise en charge des frais de déplacement liés à la préparation aux concours et examens professionnels.
- SUPPRIME les modalités de minoration du 13<sup>ème</sup> mois sur les arrêts de travail.
- APPROUVE les conventions de mise à disposition d'agents entre la Commune et le CCAS.
- APPROUVE les orientations et principes du schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération de Sénart.
- APPROUVE l'avenant n°01 à la convention financière entre la Commune de Combs-la-Ville et la Communauté d'Agglomération de Sénart pour le financement de la reconstruction de la piscine municipale.
- ACCEPTE la création d'un service commun de documentation entre la Communauté d'Agglomération de Sénart et les Communes de Sénart.
- ADOPTE le PLH de Sénart.
- APPROUVE la décision modificative n°3 au Budget Primitif 2015.
- ACCEPTE la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de matériel informatique.
- FIXE la tarification des services pour l'année 2016.
- APPROUVE la création d'un Réseau d'Assistantes Maternelles.
- LANCE la procédure de déclassement pour la vente d'une partie du chemin rural n°6 dit d'Egrenay situé au sud de la Francilienne.

**Le Député-Maire**

**Guy GEOFFROY**